S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MONTAGNE

VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC
«PLAN CLIMAT HAUTE MONTAGNE»

chamonix
MONT - BLANC

VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC

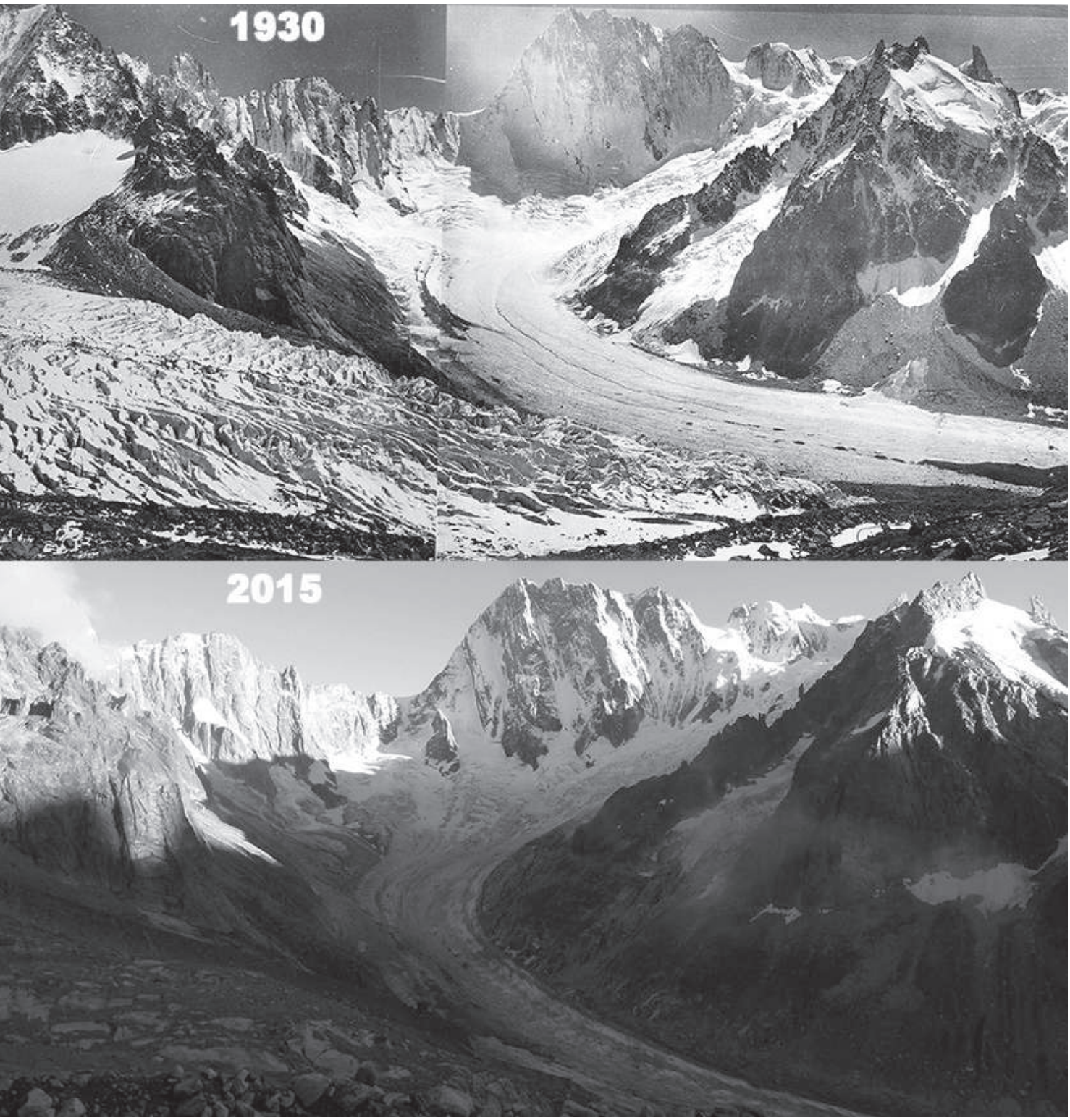

© Karine Payot / Famille Ravanel Le Rouge

Le réchauffement climatique qui affecte la planète touche deux à trois fois plus rapidement les grands massifs montagneux. Ainsi, dans le Massif du Mont-Blanc, la température a augmenté de 2°C depuis les années 1930 contre 0,74 °C à l'échelle de la planète au XXe siècle. A cause du réchauffement, le dégel est de plus en plus profond et des pans entiers de parois sont déstabilisés. De gros volumes de roches se détachent. La fréquence et le volume des écroulements augmentent. Le réchauffement climatique modifie donc profondément nos paysages.
Il modifie également les pratiques en haute montagne. Certains itinéraires sont de moins en moins enneigés en période estivale. Certaines courses mêlant rocher et glace sont devenues difficilement praticables en été, à l'image de l'arête des Cosmiques.

La collectivité chamoniarde, sensible depuis des années à l'évolution de ces phénomènes, a rassemblé et mobilisé les acteurs concernés et travaillé activement au cours des derniers mois dans différents domaines à la réalisation d'un véritable «Plan climat haute montagne».
Le réchauffement et le dérèglement climatiques provoquent en effet un certain nombre de perturbations qu'il est nécessaire de traiter.

7 PREMIÈRES ORIENTATIONS CONCRÈTES

1 • ADAPTATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DANS LES REFUGES

La vallée de Chamonix et le Massif du Mont-Blanc disposent de refuges emblématiques, qui nécessitent des investissements importants.
Certains refuges ont bénéficié d'une rénovation importante au cours de la dernière période : Argentière en 2012, Albert Ier en 2015 (soutien financier de la Commune apporté à hauteur de 250 K€).

La rénovation du refuge du Couvercle est le projet du moment : dossier déposé ce printemps par la FFCAM auprès des partenaires – Région, Département et Commune.
La Commune prendra sa part à cette opération dont le coût est estimé à 1,8 M€ (soutien financier de la Commune sollicité à hauteur de 400 K€) ; travaux prévus en 2020.

• Cas d'actualité : gestion de l'approvisionnement en eau : les Cosmiques
Une pénurie d'eau est apparue aux Cosmiques à la fin du dernier hiver (2018/2019).
La réserve qui se trouvait dans une cavité s'est asséchée.
Pour satisfaire aux besoins du refuge, il convient de créer un nouveau fondoir.
La mairie vient de s'engager à réaliser les travaux à hauteur de 50 000 euros, après expertise d'un hydrogéologue effectuée fin mai 2019.

2 • ADAPTATION DES PÉRIODES D'OUVERTURE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Le réchauffement a modifié la saisonnalité des pratiques de la haute montagne.

La Commune de Chamonix a engagé des discussions avec le concessionnaire – Compagnie du Mont-Blanc – pour parvenir à une réorganisation des périodes d'ouverture de certains des équipements assurant l'accès à la haute montagne.

Objectifs :

• Flégère : favoriser le ski de randonnée de printemps en assurant dès le prochain hiver l'ouverture des remontées mécaniques en continu jusqu'à fin mai si les conditions nivologiques le justifient.

• Grands-Montets : intégrer dans le projet de reconfiguration de la gare sommitale prévue pour fin 2021 une extension de la période d'ouverture des remontées mécaniques pour **un fonctionnement en continu entre décembre et juillet.**

3 • SURVEILLANCE RENFORCÉE DES ÉQUIPEMENTS / REMONTÉE DU PERMAFROST

D'une manière générale, les investissements prévus en matière de remontées mécaniques intègrent désormais systématiquement la problématique du réchauffement climatique.

La dégradation du permafrost a provoqué récemment la fragilisation de certains équipements, comme en témoigne la télécabine de Bochard, située à 2800 m, ce qui a induit des travaux de renforcement durant le dernier hiver, travaux appelés à être complétés durant l'été à venir. La première étape des travaux aura coûté 250 000 euros à l'opérateur.

Compte tenu des enjeux, la Commune s'engage à mettre en place et à coordonner un suivi global des équipements d'altitude avec le déploiement de capteurs sur une dizaine de sites qui seront identifiés avec les experts et en lien avec les opérateurs de remontées mécaniques, et les gestionnaires de refuges de haute-montagne.
Coût prévisionnel de 60 000€ en instrumentation puis environ 25 000€ par an en suivi et analyse.

4 • MODIFICATION DES ACCÈS À LA HAUTE MONTAGNE ET AUX REFUGES

La dégradation de certains itinéraires d'accès oblige à modifier les tracés, voire à abandonner certains d'entre eux.
L'ambition est de sécuriser les accès et de permettre aux alpinistes d'accéder aux refuges dans les meilleures conditions : le retrait glaciaire contribue à une instabilité des moraines et rend en effet dangereux le maintien de certains accès.
Plusieurs itinéraires d'accès aux refuges sont concernés : Couvercle, Requin, Leschaux, Envers des Aiguilles, ainsi que refuge d'Argentière.

Le service «pistes et sentiers» de la collectivité est mobilisé et réalise des travaux, en lien avec les partenaires de la montagne : en moyenne annuelle, le coût des interventions sur sites d'altitude du service «pistes et sentiers» ressort à 83 000 €.

5 • ADAPTATION DES AUTRES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES : LE PROJET EMBLÉMATIQUE DU MONTENVERS

Depuis des années, la collectivité s'intéresse au phénomène de fonte de glace et au suivi de l'évolution des glaciers et des moraines glaciaires. Site emblématique de la vallée de Chamonix, le Montenvers fait l'objet d'un très ambitieux travail de relecture de ses atouts. Le projet de réhabilitation du site prévoit notamment un déplacement de la télécabine descendant à la Mer de Glace et la création d'un centre international d'interprétation des glaciers et du climat, dont l'ambition sera d'aider le grand public et les scolaires à comprendre les phénomènes liés au réchauffement climatique.
Coût de ces deux projets : 27 M d'euros, via une délégation de service public en cours de préparation.

6 • PROGRAMME TRANSFRONTALIER ADAPT MONT BLANC

Débuté en août 2017 pour une durée de trois ans, ce projet stratégique de l'Espace Mont Blanc mobilise 1,3 M d'euros dans le cadre d'un projet ALCOTRA. Il vise à développer des outils de planification et de gestion du territoire pour l'adaptation aux changements climatiques et donne ses premiers résultats :

• la publication par l'équipe scientifique d'un rapport sur le climat dans l'Espace Mont Blanc qui analyse les effets du climat dans la zone de coopération (Valais, vallée de Chamonix et Valdigne valdôtaine) en fournissant des indications sur l'évolution attendue de différents paramètres climatiques et leur impact sur l'environnement et les activités humaines, aux horizons 2035, 2060 et 2080 (téléchargeable sur le site de l'Espace Mont-Blanc).

• la rénovation informatique et le développement de «l'Observatoire du Mont Blanc» en tant que thermomètre des changements climatiques. La nouvelle version plus parlante proposera des textes et descriptifs explicatifs pour favoriser l'interprétation des données. 6 indicateurs concernant le changement climatique seront ajoutés aux 32 existants. Sa mise en ligne est prévue avant l'été 2019.

7 • RENFORCEMENT DE LA PRÉVENTION ET DE LA FORMATION DES PRATIQUANTS

• La Chamoniarde, société de prévention et de secours en montagne, est le «bras armé» de la collectivité en matière de sécurité en montagne. La collectivité soutient activement ses nombreuses actions à destination des différents publics évoluant en montagne : information préventive sur les conditions de la montagne, formation, développement de moyens destinés au secours en montagne, notamment par le versement d'une subvention municipale annuelle de 212 000€.

• La Commune de Chamonix a complété son engagement en **mettant en place en 2019** un nouveau dispositif d'aide à la formation de jeunes alpinistes en vue de leur préparation au diplôme de guide de haute montagne.

CES 7 ORIENTATIONS ET LEUR PREMIÈRE DÉCLINAISON MOBILISERONT PLUS DE 32 M D'EUROS

au cours des quatre prochaines années, en intégrant les coûts d'investissement pris en charge par les délégataires pour le site du Montenvers, et par la FFCAM et les autres partenaires pour le refuge du Couvercle.

Le Plan Climat Haute Montagne (PCHM) est un document évolutif qui fera l'objet de compléments en fonction des nécessités, de l'émergence de nouveaux projets et de l'avancement des discussions avec les partenaires.

chamonix
MONT - BLANC

VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC

Réalisé par la Mairie de Chamonix-Mont-Blanc - Direction de la Communication